

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Huile pour engrenages

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
E-mail:	info@rowe-oil.com	
Interlocuteur:	Product Compliance	
E-mail:	sdb@rowe-oil.com	
Internet:	www.rowe-oil.com	
Service responsable:	Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier**

EUH208	Contient méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 2 de 14

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)			15 - < 30 %
	265-157-1	649-467-00-8	01-2119484627-25	
	Asp. Tox. 1; H304			
	huile minérale (CAS 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-56-9, 64742-65-0) (< 3 % DMSO-extract, IP 346 conform)			5 - < 15 %
	Asp. Tox. 1; H304			
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)			0,3 - < 1 %
	931-384-6		01-2119493620-38	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H302 H319 H317 H411			
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle			0,3 - < 1 %
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-54-7	265-157-1	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)	15 - < 30 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
	931-384-6	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	0,3 - < 1 %
		par voie orale: DL50 = 2000 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100 Skin Sens. 1B; H317: >= 9,39 - 100	
80-62-6	201-297-1	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle	0,3 - < 1 %
		par inhalation: CL50 = 29,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = ca. 7900 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 3 de 14

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut exploser sous l'effet de la chaleur. En cas d'échauffement:
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂),
Produits de pyrolyse, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Colmater les bouches de canalisations. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 4 de 14

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Utiliser un équipement de protection personnel.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

température maximale de process: 100 °C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Stocker dans un endroit sec.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Agent réducteur, Acide fort, Base forte.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur.

température maximale de stockage: 80 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fluides hydrauliques, y compris les liquides de frein et de transmission

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
-	Hydrocarbures benzéniques en C9-C12 (vapeurs)	-	150		VME (8 h)	
-	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs)	-	1000		VME (8 h)	
		-	1500		VLE (15 min)	
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50	205		VME (8 h)	
		100	410		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 5 de 14

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local		5,58 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		0,97 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		2,73 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local		1,19 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		0,74 mg/kg p.c./jour
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		4,28 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		12,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		1,09 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		6,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		0,25 mg/kg p.c./jour
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle			
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		8,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local		1,5 mg/cm²
Consommateur DNEL, aigu	dermique	local		1,5 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		8,2 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		348,4 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local		208 mg/m³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local		416 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		13,67 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local		1,5 mg/cm²
Salarié DNEL, aigu	dermique	local		1,5 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		74,3 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local		104 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local		208 mg/m³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 6 de 14

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)	
	Intoxication secondaire	9,33 mg/kg
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	
	Eau douce	0,0024 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,15 mg/l
	Eau de mer	0,00024 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0129 mg/kg
	Sédiment marin	0,00129 mg/kg
	Intoxication secondaire	10 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	24,33 mg/l
	Sol	0,00117 mg/kg
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle	
	Eau douce	0,94 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,94 mg/l
	Eau de mer	0,094 mg/l
	Sédiment d'eau douce	10,2 mg/kg
	Sédiment marin	0,102 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	1,48 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 7 de 14

Protection contre les risques thermiques

Aucune information disponible.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	jaune	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	Testé selon la méthode
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 316 °C	EN ISO 3405
Inflammabilité:	non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	0,9 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	7 vol. %	
Point d'éclair:	200 °C	ASTM D 92
Température d'auto-inflammation:	non déterminé	
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	non déterminé	
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	54 mm²/s	
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Pression de vapeur:	non déterminé	
Densité:	0,855 g/cm³	ISO 3675
Densité relative:	0,855 - 0,861	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Caractéristiques des particules:	non applicable	

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique
Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée
gaz:

> 200 °C ASTAM E 659

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Point d'écoulement:

-42 °C

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 8 de 14

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, Agent réducteur, Acide fort, Base forte.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Produits de pyrolyse, toxique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	OCDE 402
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)				
	orale	DL50 2000 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OCDE 401
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle				
	orale	DL50 ca. 7900 mg/kg	Rat	J. Ind. Hyg. Toxicol. 23: 343-351 (1941)	
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	ECHA	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,8 mg/l	Rat	J. Dent. Res. 59: 1074 (1980)	

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 9 de 14

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Dossier OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Dossier QSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 10	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier OCDE 211
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	8,5 mg/l	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Dossier OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	6,4 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,12	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier OCDE 211
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 79	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier EPA OTS 797.1400
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	69 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier EPA OTS 797.1300
	Toxicité pour les poissons	NOEC	9,4 mg/l	35 d	Danio rerio	REACH Registration Dossier OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	37 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier OECD Guideline 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée (Note L)			
	OCDE 301B	21 %	28	REACH Dossier
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)			
	OCDE 301B	7,4 %	28	REACH Dossier
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 11 de 14

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	< 0,3
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle	1,38

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	436	Onchorhynchus mykiss	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 12 de 14

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 13 de 14

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
 Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
 Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2
 CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne
 UE: Union européenne
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 Facteur M: Facteur de multiplication
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 DGR: Dangerous Goods Regulations
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 TI: Technical Instructions
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR MAX FE SAE 75W-80

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 25205

Page 14 de 14

Les principales références bibliographiques et sources de données

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations). (v.1.2, 2013)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)